

# CAHIER DES CHARGES

## Marché public à procédure adaptée (MAPA)

### Pouvoir adjudicateur

#### Association Château de Goutelas

Centre culturel de rencontre

277 route de Goutelas – 42130 Marcoux

SIRET : 821 902 749 00018

---

### Objet du marché

Le présent marché a pour objet la conception, la réalisation et la mise en œuvre d'un audioguide sous forme d'application web progressive (PWA – Progressive Web App) comprenant à minima deux parcours de visites sonores du Château de Goutelas, articulant création artistique, médiation patrimoniale et outils numériques, dans le cadre du projet soutenu par le programme LEADER :

**« Réalisation d'une visite sonore immersive et plurielle du Château de Goutelas : vers une médiation autonome, inclusive et innovante au cœur du Forez »**

Le marché est décomposé en trois lots distincts pouvant être attribués séparément.

Le montant global prévisionnel est estimé à **39 000 € HT**, répartis entre les trois lots selon les enveloppes indicatives précisées dans le présent cahier des charges.

## 1. Contexte et enjeux du projet

Le Château de Goutelas, monument historique et Centre culturel de rencontre, développe un projet de valorisation patrimoniale, touristique et artistique fondé sur :

- la création contemporaine ;

- les droits culturels ;
- la participation des habitants ;
- l'accessibilité universelle ;
- la sobriété des dispositifs de médiation.

Le projet vise la création d'un audioguide immersif et sensible accessible sur smartphone via une application PWA (Progressive Web App), permettant une consultation autonome des contenus sans téléchargement obligatoire.

L'application devra proposer à minima deux parcours de visite :

- **une visite adulte** consacrée à l'histoire du Château de Goutelas, à ses transformations, à son patrimoine architectural, culturel et humain ;
- **une visite ludique à destination des enfants et familles**, proposant une approche sensible, narrative et interactive du site.

La visite sonore vise à proposer une expérience immersive intégrant :

- le patrimoine bâti et paysager ;
- les récits historiques et contemporains ;
- les œuvres du parcours d'art à ciel ouvert du Château de Goutelas ;
- des voix multiples (habitants, bénévoles, artistes, chercheurs, partenaires et témoins).

Les visites devront articuler patrimoine historique et création contemporaine en intégrant les œuvres du parcours artistique comme étapes, points d'écoute et supports de narration.

Le projet ne se limite pas à un audioguide fonctionnel : il relève d'une démarche artistique et culturelle globale où la qualité de l'écriture, du son, de l'expérience utilisateur, de l'accessibilité et de l'appropriation collective est centrale.

Une attention particulière devra être portée à l'accessibilité des contenus et des interfaces pour les personnes en situation de handicap, notamment :

- qualité et intelligibilité sonore ;
- ergonomie simplifiée ;
- lisibilité des interfaces ;
- transcription des audios ;
- contrastes visuels adaptés ;
- navigation intuitive ;
- compatibilité avec les standards d'accessibilité numérique ;

- adaptations possibles pour les publics empêchés.

Des options ou adaptations spécifiques pourront être proposées :

- audiodescription ;
  - versions adaptées FALC ;
  - sous-titrage ;
  - rythmes et formats adaptés.
- 

## **2. Décomposition en lots**

### **LOT 1 – Mise en récit, collecte participative et rédaction des contenus de visite**

#### **Objet du lot**

Le lot 1 a pour objet l'accompagnement à la mise en récit du Château de Goutelas, la collecte et l'organisation des ressources documentaires, ainsi que l'élaboration des contenus éditoriaux constituant la base des futurs parcours de visite sonore.

Le titulaire accompagnera le Château de Goutelas dans une démarche participative associant bénévoles, habitants, partenaires et personnes ressources afin de faire émerger une pluralité de récits, de mémoires et de points de vue sur le lieu.

#### **Prestations attendues**

Le titulaire assurera notamment :

- l'accompagnement d'un groupe de bénévoles ( notamment le groupe Patrimoine et territoire) dans la conception des parcours de visite ;
- l'accompagnement à la définition des intentions narratives et éditoriales des visites ;
- la conception de deux parcours de visite :
  - un parcours adulte ;
  - un parcours famille et jeune public ;
- l'identification et la hiérarchisation des points d'intérêt et points d'écoute ;

- l'intégration des œuvres du parcours d'art à ciel ouvert dans les scénarios de visite ;
- l'animation d'ateliers participatifs de collecte de récits, témoignages et mémoires du lieu ;
- la conduite d'entretiens avec les personnes ressources identifiées ;
- la collecte, l'analyse et la valorisation des témoignages oraux ;
- l'identification, le classement et l'organisation des archives existantes ;
- l'accompagnement à la constitution de nouvelles archives documentaires, photographiques et sonores ;
- la coordination éditoriale générale des contenus ;
- l'élaboration d'une méthodologie de participation et de collecte respectueuse des droits culturels ;
- la rédaction des contenus de référence destinés à servir de base à l'écriture sonore et à la médiation numérique.

## **Livrables attendus**

Le titulaire produira l'ensemble des contenus éditoriaux constituant la base documentaire et narrative des visites sonores.

Il remettra notamment :

- un inventaire organisé des archives, témoignages, récits et ressources documentaires collectés ;
- une méthodologie de classement et d'indexation permettant leur réutilisation future ;
- la structure détaillée des deux parcours de visite ;
- la liste argumentée des points d'intérêt et points d'écoute retenus ;
- les contenus rédactionnels de référence pour chaque point d'écoute ;
- une sélection iconographique associée à chaque point d'écoute ;
- les références et sources mobilisées.

Pour chaque point d'écoute, le titulaire fournira :

- un texte de référence destiné à servir de base à l'écriture sonore ;
- les éléments de contexte historique, patrimonial, artistique ou mémoriel associés ;
- les témoignages, récits ou archives mobilisables pour la création sonore ;
- une proposition de photographie ou d'illustration ;
- les références documentaires associées.

Ces contenus constitueront la matière première éditoriale destinée à être adaptée, scénarisée et mise en forme dans le cadre du lot 2.

### **Critères d'appréciation des candidatures**

Une attention particulière sera portée :

- à la qualité des récits proposés ;
- à la capacité à recueillir et valoriser une diversité de voix ;
- à l'expérience en matière de participation citoyenne et de droits culturels ;
- à la valorisation des mémoires sensibles du territoire ;
- à la qualité méthodologique du travail de collecte ;
- à l'accessibilité des contenus.

### **Enveloppe financière indicative**

Le budget prévisionnel alloué au présent lot est estimé à **10 000 € HT**.

---

## **LOT 2 – Conception des visites sonores et production audio**

### **Objet du lot**

Le lot 2 a pour objet la direction artistique des visites sonores, l'adaptation des contenus produits dans le cadre du lot 1 à une expérience d'écoute immersive, ainsi que la production de l'ensemble des contenus audio et éditoriaux destinés à l'application numérique.

Le titulaire assurera la cohérence artistique, narrative, sonore et éditoriale de l'audioguide PWA.

### **Prestations attendues**

Le titulaire prendra appui sur les contenus produits dans le cadre du lot 1 pour concevoir l'écriture sonore définitive des parcours.

Il assurera notamment :

- la direction artistique globale des visites sonores ;
- l'accompagnement à la conception des expériences d'écoute ;
- l'adaptation des textes de référence à une forme audio ;
- l'adaptation des contenus aux différents publics visés (adultes, enfants et familles) ;
- l'harmonisation des contenus éditoriaux ;
- la rédaction des contenus courts destinés à l'application numérique ;
- la définition d'une ligne éditoriale cohérente pour l'ensemble des parcours ;
- l'adaptation des récits à l'oral ;
- la scénarisation sonore des parcours ;
- la création sonore ;
- les prises de son ;
- l'enregistrement de témoignages ;
- les ambiances sonores ;
- le montage ;
- le mixage ;
- le sound design ;
- les éventuelles créations musicales ;
- le casting et la direction des voix ;
- l'enregistrement des comédiens, narrateurs et témoins ;
- la coordination des versions françaises et anglaises ;
- la livraison des fichiers audio exploitables sur support numérique.

Le titulaire veillera à assurer la cohérence entre les contenus sonores et les contenus affichés dans l'application.

À partir des textes de référence produits dans le cadre du lot 1, il réalisera l'adaptation éditoriale nécessaire à leur consultation dans l'application numérique et à leur diffusion sous forme audio.

Les textes courts destinés à l'application devront être homogènes sur l'ensemble des parcours, adaptés à une lecture sur smartphone et rédigés dans un langage clair, concis et accessible.

### **Qualité d'écoute et conditions d'usage**

Le titulaire prendra en compte les conditions réelles d'utilisation du dispositif.

Le Château de Goutelas ne prévoit pas la mise à disposition de casques ou d'écouteurs aux visiteurs.

Les contenus devront donc être conçus afin de garantir une expérience d'écoute confortable et intelligible aussi bien au casque que sur le haut-parleur d'un smartphone.

Une attention particulière sera portée :

- à la compréhension des contenus dans des espaces extérieurs ;
- à la qualité et à l'intelligibilité des voix ;
- à l'équilibre entre voix, musique et ambiances sonores ;
- au confort d'écoute sur les équipements personnels des visiteurs ;
- à la qualité de l'expérience proposée aux enfants et aux familles, pour lesquels l'usage du casque n'est pas systématique.

Les choix de réalisation sonore devront privilégier la clarté du propos, la compréhension des contenus et le confort d'écoute dans des situations de visite variées.

### **Orientations souhaitées**

Le Château de Goutelas souhaite privilégier :

- le recours à des professionnels et artistes du territoire ;
- la participation active de bénévoles, habitants et partenaires ;
- l'intégration de voix réelles et de témoignages enregistrés ;
- des propositions accessibles à un large public ;
- une écriture sonore sensible et immersive au service de la compréhension du lieu et de son histoire.

Les contenus devront être produits en :

- français ;
- anglais.

### **Livrables attendus**

Le titulaire fournira l'ensemble des contenus nécessaires à l'intégration des parcours dans l'application numérique.

Pour chaque point d'écoute, il produira :

- une piste audio définitive ;
- la transcription intégrale du contenu effectivement enregistré ;
- un texte court de présentation ou de résumé du contenu audio ;

- la photographie associée au point d'écoute (fournie ou validée en lien avec le titulaire du lot 1) ;
- les éléments de traduction associés.

Les textes courts destinés à l'application devront :

- être homogènes sur l'ensemble des parcours ;
- être adaptés à une lecture sur smartphone ;
- privilégier des formulations courtes, claires et accessibles ;
- permettre à l'utilisateur d'identifier rapidement le contenu du point d'écoute avant son lancement ;
- respecter les principes d'accessibilité numérique et de lisibilité web.

Les transcriptions devront correspondre fidèlement aux contenus effectivement enregistrés et permettre une consultation alternative aux contenus sonores.

Le titulaire fournira également :

- les fichiers audio définitifs ;
- les textes enregistrés ;
- les traductions anglaises ;
- les métadonnées nécessaires à l'intégration dans l'application ;
- les éventuels éléments complémentaires liés à l'accessibilité.

## **Critères d'appréciation des candidatures**

Une attention particulière sera portée :

- à la qualité artistique des réalisations ;
- à la qualité de l'écriture sonore ;
- à la clarté et à l'intelligibilité des contenus ;
- à l'accessibilité des formats proposés ;
- à la cohérence éditoriale globale ;
- à la qualité des propositions destinées aux enfants et aux familles ;
- à la capacité à concevoir des contenus adaptés à une écoute sur smartphone avec ou sans écouteurs ;
- à la prise en compte des contraintes d'écoute en extérieur ;
- à la capacité à travailler en proximité avec le territoire ;
- à l'expérience en création sonore patrimoniale, culturelle ou touristique.

## **Prestations complémentaires possibles**

Le candidat pourra proposer :

- des dispositifs d'audiodescription ;
- des adaptations FALC ;
- des adaptations pour publics empêchés ;
- des versions complémentaires dans d'autres langues.

## **Enveloppe financière indicative**

**Budget prévisionnel du lot : 24 000 € HT.**

Les candidats sont invités à présenter une offre cohérente avec cette enveloppe financière.

---

## **LOT 3 – Développement de l'application PWA (Progressive Web App)**

### **Objet du lot**

Le lot 3 a pour objet le développement technique d'une application web progressive (PWA) dédiée aux visites sonores du Château de Goutelas.

L'application devra être accessible sur smartphone sans téléchargement obligatoire.

### **Prestations attendues**

#### **Développement technique**

Le titulaire assurera notamment :

- la conception et le développement de l'application PWA ;
- l'intégration des contenus audio et multimédias ;
- la mise en ligne et les tests ;
- l'optimisation des performances ;
- la compatibilité avec les principaux navigateurs mobiles ;
- la documentation technique permettant la mise à jour.

## **Fonctionnalités attendues**

L'application devra proposer :

- un accès via URL et QR Codes ;
- une ergonomie responsive adaptée aux smartphones ;
- une navigation intuitive ;
- une carte permettant de visualiser les points d'écoute et de se situer dans le parcours ;
- un accès direct aux contenus audio ;
- une interface multilingue français / anglais ;
- un accès sécurisé et payant aux parcours ;
- une synchronisation possible avec Billetweb et/ou Mapado pour la gestion des accès.

## **Affichage des contenus**

Pour chaque point d'écoute, l'application devra permettre l'affichage :

- d'une photographie ou illustration ;
- d'un lecteur audio ;
- d'un texte court de présentation ;
- de la transcription intégrale du contenu sonore.

L'utilisateur devra pouvoir accéder facilement à ces différents niveaux de lecture afin de répondre aux enjeux d'accessibilité, de confort d'usage et de diversité des pratiques de visite.

## **Accessibilité et expérience utilisateur**

Une attention particulière sera portée :

- à la qualité de l'expérience d'écoute ;
- à la sobriété technique du dispositif ;
- à l'accessibilité numérique ;
- à la lisibilité des contenus ;
- à la compatibilité avec les lecteurs d'écran ;
- à la fluidité de navigation ;
- à l'évolutivité du dispositif ;
- à la simplicité de mise à jour des contenus par l'équipe du Château de Goutelas.

### **Prestations optionnelles**

Le candidat pourra proposer :

- des jeux ou expériences interactives ;
- un contrat de maintenance ;
- des fonctionnalités complémentaires d'accessibilité.

### **Enveloppe financière indicative**

Le budget prévisionnel alloué au présent lot est estimé à **5 000 € HT**.

---

## **3. Organisation et calendrier prévisionnel**

Le projet s'inscrit dans un calendrier global allant de septembre 2026 à septembre 2027 (livraison avant les Journées européennes du patrimoine 18 et 19 septembre 2027) .

Les prestataires devront démontrer leur capacité à :

- travailler en coordination inter-lots ;
  - s'inscrire dans le calendrier prévisionnel ;
  - collaborer avec des artistes, habitants, bénévoles et partenaires institutionnels ;
  - participer aux temps de concertation et de validation organisés par le Château de Goutelas.
- 

## **4. Modalités de remise des offres**

Les candidats devront fournir pour chaque lot :

- une note d'intention artistique et méthodologique ;
- une présentation de références similaires ;
- une proposition financière détaillée ;

- un calendrier prévisionnel.

Une attention particulière sera portée :

- à l'expérience en médiation patrimoniale et culturelle ;
- aux démarches participatives ;
- à la qualité artistique des références ;
- à la prise en compte des enjeux d'accessibilité ;
- à la sobriété et à la pérennité des solutions proposées ;
- à la capacité à travailler avec les acteurs du territoire.